

Mahinur Ozdemir : « Le CDH fait une grande virée à droite »

GÉNOCIDES ARMÉNIEN Exclue du parti humaniste vendredi, la députée ne décolère pas

- ▶ La députée contre-attaque : « Benoît Lutgen ne prend pas en compte la réalité bruxelloise. »
- ▶ Mais : « Joëlle Milquet m'a envoyé des messages de soutien. »

ENTRETIEN

Mahinur Ozdemir s'est envolée ce lundi pour quelques jours de vacances en famille. Exclue du CDH, la députée régionale et conseillère communale à Schaerbeek ne décolère pas.

Vous êtes fâchée sur votre (ex-) parti, son président ?

Oui ! Avec mon éviction, le CDH fait une grande virée à droite. Le parti a lancé une grande boîte à idées, autour de trois principes : oser, respecter et partager. Mon éviction, outre qu'elle est entachée d'irrégularités, ce n'est ni du respect ni du partage. Depuis vendredi, beaucoup de gens se sentent trahis. Notamment tous mes électeurs bruxellois. Benoît Lutgen a fait un coup politique, sur le court terme. Mais, à long terme, ça ne va rien lui rapporter. Cela crée de la rupture et du repli.

C'est une erreur de Benoît Lutgen ?

Il ne prend pas en compte la réalité bruxelloise, notamment dans sa diversité. Les mandataires locaux se sentent tenus à l'écart par le président et sa garde rapprochée.

Vous dénoncez le fonctionnement interne du CDH ?

Oui. Cela fait deux ans qu'on assiste à une forte concentration des pouvoirs au niveau de la présidence. On critiquait Joëlle Milquet pour ça aussi, mais maintenant c'est bien pire. Au passage, je signale qu'il n'y a aucune femme dans les cadres du parti. La garde rapprochée de Benoît Lutgen, ce ne sont que des hommes, auprès desquels il est difficile de se faire entendre. Quand on envoie des messages au président, les SMS restent parfois deux jours sans réponse. Comment

voulez-vous dialoguer dans ces conditions ? Joëlle Milquet, on pouvait l'appeler quand on voulait, elle répondait toujours.

Ne dites-vous pas tout ça sous le coup de la colère ?

Non ! Il y a un malaise ressenti par beaucoup de Bruxellois, qui ne se sentent pas écoutés dans le parti. Contrairement aux Wallons. Et cela s'aggrave. Il est très difficile d'amener nos sujets au Bureau du parti, pour lancer un dialogue.

Les mandataires bruxellois se sont manifestés auprès de vous, depuis vendredi ?

J'ai reçu énormément de messages de soutien, notamment de députés.

Et de Joëlle Milquet ?

Oui. Je ne l'ai pas eue au téléphone mais nous nous sommes échangés des messages. On peut lui reprocher beaucoup de choses, mais c'est une femme capable de beaucoup d'empathie et de sympathie. Et elle a une vision inclusive de la diversité.

Vous allez rendre vos mandats à un parti que vous n'appréciez plus ?

Non ! C'est risible : on me demande de respecter un code de déontologie que le parti ne respecte pas. Les statuts prévoient qu'il faut convoquer les mandataires 48 heures à l'avance pour les cas d'urgence. Je n'ai pas reçu la moindre convocation, on m'a demandé de venir au parti ; je ne me suis donc pas fait assister d'un avocat. Le secrétaire général du parti a assisté au comité de déontologie, ce qui n'est pas prévu. Et à ce jour, je n'ai toujours pas reçu de notification de la décision. A ceux qui me conseillent d'introduire un recours, je dis que c'est impossible, puisque rien n'a été

notifié. J'ajoute que, depuis vendredi, je n'ai eu aucun contact avec Benoît Lutgen. C'est hallucinant. Je suis quand même une femme enceinte de six mois et demi, il pourrait montrer un peu d'empathie et d'humanité.

Sur le fond du dossier, pourquoi ne voulez-vous pas reconnaître le génocide ?

Je trouve que j'ai une position claire : je reconnais la réalité de la tragédie et des massacres de 1915. Et, en tant que démocrate,

je demande qu'on respecte la mémoire de toutes les victimes.

Mais vous refusez d'employer le terme « génocide ».

Oui. Mais je refuse aussi qu'à cause de ça, on me traite de négationniste. Pour le terme "génocide", je ne veux pas m'enfermer dans un débat sur la terminologie. Je m'en réfère à ce que dit le ministre des Affaires étrangères : le terme "génocide" relève des juridictions. Ce n'est pas au pouvoir législatif de se substituer au pouvoir judiciaire. Mais, surtout, ce n'est pas par un texte de loi qu'on va initier un travail de mémoire.

Lequel fait défaut, au sein de la communauté turque ?

La communauté turque, pour l'instant, se sent stigmatisée. Il y a au sein de cette communauté des gens qui ne reconnaissent pas les événements de 1915 ; eux, ce sont des négationnistes. Mais il y a aussi beaucoup de gens à qui on n'a jamais expliqué précisément ces événements. Avec cette polémique, ils se sentent attaqués personnellement, ils disent que leurs ancêtres n'ont pas commis de génocide. J'entends bien ce que la communauté turque de Schaerbeek dit : elle a l'impression d'être injustement montrée du

doigt.

En Turquie, on n'enseigne pas ce pan d'histoire ?

Non ! Mais ici non plus. Moi, on ne m'a jamais parlé de ces événements à l'école. J'ai été confrontée à la question lorsque je suis entrée en politique. J'ai alors fait un travail

personnel de recherche. Une partie de la communauté n'a donc jamais été confrontée à tout ça. Et donc, ces derniers jours, j'ai reçu énormément de soutien.

Dont celui d'Emir Kir ?

J'ai reçu des messages de mandataires, pas seulement d'ori-

gine turque, de plusieurs partis !

Qu'allez-vous faire, maintenant ? Siéger comme indépendante ?

Je vais prendre le temps de réfléchir. ■

Propos recueillis par
VÉRONIQUE LAMQUIN

À LA CHAMBRE

Majorité : pas (encore) de reconnaissance formelle en vue

Comme nous l'indiquions ce lundi, la majorité fédérale s'apprête à déposer une résolution visant à reconnaître le génocide arménien. L'initiative émane de la N-VA, qui a envoyé hier matin son projet de texte à tous les groupes de la Chambre. Et là, surprise : il est question d'une « *résolution relative à la commémoration du centenaire du génocide arménien* ». Et non pas de la reconnaissance du génocide proprement dit. « *C'est implicite, puisque le terme génocide est mentionné à de nombreuses reprises* », se défend un membre de la majorité. « *Une résolution, c'est un texte par lequel la Chambre formule des demandes au gouvernement* », rétorque cet autre. En l'occurrence onze points : rendre hommage à la mémoire des victimes, participer aux commémorations du centenaire du génocide, encourager la Turquie et l'Arménie à normaliser leurs relations, etc. Mais pas « reconnaître le génocide ».

A telle enseigne que, sur les bancs de l'oppo-

sition, on s'interroge sur l'intérêt de voter ce

texte, qui ne va pas plus loin que la résolution votée en 1998 au Sénat. « *Mais le texte n'est pas fini, une série d'éléments sont toujours en discussion* », explique Denis Ducarme. Interrogé sur les modifications qu'il souhaite voir effectuées, le chef de groupe MR s'en tire d'un « *je ne vais pas les dévoiler dans la presse* ». Tant au CDH que chez les verts, on a en tout cas déjà rédigé des amendements. « *Pour clarifier ce texte qui ne l'est pas, commente Georges Dallemagne (CDH). Il faut une résolution simple de reconnaissance du génocide, suivie d'une déclaration claire du chef du gouvernement, comme il l'avait fait sur le plateau de la RTBF.* » Pour Ecolo, le texte tel que rédigé par Peter De Roover (N-VA) est « *vague et ambigu* ». « *Il faut en finir avec la tactique du crocodile, grande gueule quand il s'agit d'annoncer une résolution et petit bras dès qu'il s'agit de donner du corps au contenu des textes législatifs* », dénonce Benoît Hellings. Selon nos informations, la résolution N-VA n'a finalement pas été officiellement déposée à la Chambre, certains partis de la majorité n'étant pas satisfaits de son contenu.

V.L.A.